

L'EUROPE S'ENGAGE DANS LE CANTAL

PREFIGURATION POUR LA CREATION D'UN EQUIPEMENT CULTUREL DEPARTEMENTAL



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Descriptif de l'opération

Le projet s'attache à coconstruire les contenus, notamment culturels et artistiques en lien avec des fondations et des instituts d'envergure internationale, puis de définir la gouvernance & la structuration du projet et de ses équipements et enfin de projeter les besoins matériels en définissant le programme de travaux en offrant une infrastructure pluridisciplinaire aux visiteurs, avec comme axe central, la diffusion et la promotion de l'art contemporain, sous toutes ses formes.

Il s'agit d'un projet collectif de long terme. Il vise à associer la population dans une démarche participative à travers la plateforme numérique « Mon Cantal, Mes Idées », les acteurs du territoire et les acteurs emblématiques nationaux pour définir un projet culturel et artistique d'envergure nationale et impactant l'ensemble du territoire départemental et au-delà.

Le présent projet devra donc aboutir à la création d'un centre culturel de dimension nationale, le premier installé dans une zone hyper rurale. Il devra intégrer la dimension environnementale en limitant notamment au maximum l'artificialisation des sols dans la détermination de l'emplacement mais également en intégrant dans les documents préparatoires à la commande des clauses environnementales et des clauses sociales.

Quel montant ?

L'opération se déroule sur 2 ans pour un coût total de 131 809,14 euros (dépenses de personnel, frais généraux et frais de déplacement). L'Union européenne à travers le Programme LEADER du GAL Cantal soutient le projet à hauteur de 80% soit 105 447,31 euros